

*publié sur le site internet de la  
collectivité le 17/05/2023*

*Direction générale*

**DECISION DU PRESIDENT n°2023-D023**

**Objet : Environnement – Programme Animations Nature 2023**

Le Président de la Communauté de communes Montagne d'Ardèche,

*Vu l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu le Code de la commande publique,*

*Vu la délibération n°2020-39 du Conseil communautaire du 16 juillet 2020 modifiée le 4 février 2021 portant délégation de pouvoir du Conseil communautaire au Président de la Communauté de communes, notamment en matière de préparation, passation, exécution et de règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 89 999 € HT,*

Considérant que le COPIL de l'ENS de Coucouron en date du 30 mars 2023 a validé les actions liées audit ENS, comprenant la réalisation d'un programme d'animations nature pour l'année 2023 et ce pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive.

Considérant que les prestations de service relatives à la mise en place d'un programme d'animations nature à destination du grand public et de publics adaptés sur l'ENS « Tourbières et ruisseaux à loutres du plateau de Coucouron » font l'objet de devis préalables soumis à la validation de la Communauté de communes.

Considérant que le Programme d'Animations Nature à destination du grand public et des publics adaptés (centres-aérés, clubs-ados et EHPAD) du territoire, comprend 13 devis, pour un montant total de 7 120,11€ HT réparti comme suit :

- Deux devis pour 5 randonnées nature à destination du grand public et des centres-aérés, auprès de la SARL Massif central randonnées +, pour un montant total de 816,67 € HT,
- Deux devis pour 2 randonnées guidées avec des ânes auprès du Mas des Anes pour un montant total de 1 000 € HT,
- Un devis pour 1 atelier environnemental ludique auprès de Kimic Events pour un montant de 500 € HT,
- Un devis pour 1 spectacle « Les oiseaux ont leurs mots à dire », auprès de la compagnie du Théâtre des Chemins pour un montant total de 755 € HT,
- Un devis pour 7 prestations nature, auprès de Guide Nature Randonnée pour un montant total de 1 310 € HT,
- Deux devis pour 2 animations nature autour des plantes comestibles et médicinales, auprès de Fabien LANDRY pour un montant de 438,44 € HT,
- Un devis pour 2 sorties cani-randonnées auprès de La Vallée d'Amarok pour un montant total de 900 € HT,
- Un devis pour 1 jeu de piste « Sur les traces de la loutre » auprès de l'association SOS Loire Vivante pour un montant de 650 € HT,
- Un devis pour 1 sortie photos naturalistes, auprès de Simon BUGNON pour un montant de 350 € HT,
- Un devis pour 2 visites guidées, auprès d'Elle aux Dits pour un montant total de 400 € HT.

Considérant que la mise en place du programme d'animations nature 2023 est conforme aux besoins de la Communauté de communes.

**DECIDE**

**Article 1** : La signature des 13 devis afférents au Programme d'Animations Nature 2023 pour un montant total de 7 120,11 € HT.

**Article 2** : Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente décision qui sera transmise au représentant de l'Etat, publiée, et inscrite au recueil des actes administratifs.

**Article 3** : La présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon

Le 17 MAI 2023

Le Président, Jacques GENEST

